Registration SOR/2012-126 June 15, 2012

ROYAL CANADIAN MINT ACT

# Order Authorizing the Issue of Circulation Coins of Two Dollars, One Dollar and Twenty-five cents, Specifying Their Characteristics and Determining Their Design

P.C. 2012-803 June 14, 2012

His Excellency the Governor General in Council, on the recommendation of the Minister of Finance, pursuant to sections 6.4<sup>a</sup> and 6.5<sup>a</sup> of the *Royal Canadian Mint Act*<sup>b</sup>,

(a) authorizes the issue of a two dollar circulation coin, the characteristics of which are to be as specified in item 1° of Part 2 of the schedule to that Act and the diameter of which shall be 28.03 mm, and determines the design of that coin to be as follows, namely,

(i) the obverse impression is to depict, on the inner core of the coin, the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline and, on the outer ring, the inscriptions "ELIZABETH II", "2012 CANADA" and "2 DOLLARS" and the symbol of the Government of Canada's commemorative program for the War of 1812 to the left, top, right and bottom of the effigy, respectively, and

(ii) the reverse impression is to depict, on the inner core of the coin and overlapping to the outer ring, the HMS Shannon leading her prize, the American frigate Chesapeake, into Halifax Harbour with Citadel Hill (Fort George) in the background and, on the outer ring, two virtual images of a maple leaf at the top of the coin, the inscriptions "The War of" and "La guerre de" to the left of the virtual images, the year "1812", the artist's initials "BR" and the inscription "HMS SHANNON" to the right of the virtual images and two lasermark maple leaves, each within a circle and on either side of the figurehead of the Shannon, at the bottom of the coin;

(b) authorizes the issue of two one dollar circulation coins, the characteristics of which are to be as specified in item  $2.1^{\rm d}$  of Part 2 of the schedule to that Act and the diameter of which shall be 26.5 mm, and determines the design of the coins to be as follows, namely,

(i) a one dollar coin

(A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "D•G•REGINA" and "2012" to the left, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and

Enregistrement DORS/2012-126 Le 15 juin 2012

LOI SUR LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Décret autorisant l'émission de pièces de monnaie de circulation de deux dollars, de un dollar et de vingt-cinq cents, précisant leurs caractéristiques et fixant leur dessin

C.P. 2012-803 Le 14 juin 2012

Sur recommandation du ministre des Finances et en vertu des articles 6.4<sup>a</sup> et 6.5<sup>a</sup> de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*<sup>b</sup>, Son Excellence le Gouverneur général en conseil :

a) autorise l'émission d'une pièce de monnaie de circulation de deux dollars dont les caractéristiques sont précisées à l'article 1° de la partie 2 de l'annexe de cette loi et dont le diamètre est de 28,03 mm et fixe le dessin de cette pièce de la manière suivante :

(i) à l'avers sont gravés, sur la partie centrale de la pièce, l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales « SB » et, sur l'anneau extérieur, à gauche, en haut, à droite et en bas, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « 2012 CANADA », « 2 DOLLARS », ainsi que le symbole du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada,

(ii) au revers sont gravés, sur la partie centrale de la pièce et s'étendant au-delà sur l'anneau extérieur, un représentation du HMS Shannon menant sa prise, la frégate américaine Chesapeake, dans le port d'Halifax avec la Citadelle (Fort George) en arrière-plan et, sur l'anneau extérieur, deux images virtuelles d'une feuille d'érable dans le haut de la pièce, les inscriptions « The War of » et « La guerre de », à gauche de ces images et, à droite, l'année « 1812 », les initiales de l'artiste « BR » et l'inscription « HMS SHANNON » et, dans le bas de la pièce, deux feuilles d'érable exécutées au laser, chacune dans un cercle et séparées par la figure de proue du Shannon;

b) autorise l'émission de deux pièces de monnaie de circulation de un dollar dont les caractéristiques sont précisées à l'article 2.1<sup>d</sup> de la partie 2 de l'annexe de cette loi et dont le diamètre est de 26,5 mm et fixe le dessin de ces pièces de la manière suivante:

(i) une pièce de un dollar :

(A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales « SB », à gauche, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « D•G•REGINA » et « 2012 », ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce,

a S.C. 1999, c. 4, s. 3

<sup>&</sup>lt;sup>b</sup> R.S., c. R-9

<sup>°</sup> S.C. 1999, c. 4, s. 8

d SOR/2007-177

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> L.C. 1999, ch. 4, art. 3

<sup>&</sup>lt;sup>b</sup> L.R., ch. R-9

<sup>&</sup>lt;sup>c</sup> L.C. 1999, ch. 4, art. 8

<sup>&</sup>lt;sup>d</sup> DORS/2007-177

(B) the reverse impression of which is to depict a loon preparing for flight, with a lasermark maple leaf within a circle above the loon, the Canadian Olympic Committee symbol and the artist's initials "ED" to the left of the loon and the inscriptions "CANADA" and "DOLLAR" at the top and bottom of the coin, respectively, and

#### (ii) a one dollar coin

- (A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "D•G•REGINA" and "2012" to the left, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and
- (B) the reverse impression of which is to depict the Grey Cup, with a lasermark maple leaf within a circle and the inscription "100° th COUPE GREY CUP" to the left of the Grey Cup, the inscriptions "CANADA" and "DOLLAR" separated by a maple leaf at the top of the coin and with beading around the circumference of the coin; and
- (c) authorizes the issue of eight twenty-five cent circulation coins, the characteristics of which are to be as specified in item 4.1° of Part 2 of the schedule to that Act and the diameter of which shall be 23.88 mm, and determines the design of the coins to be as follows, namely,

#### (i) a twenty-five cent coin

- (A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "CANADA", "D•G•REGINA" and "2012" to the left, top, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and
- (B) the reverse impression of which is to depict, against a wallpaper background depicting the words "The War of 1812" and "La guerre de 1812", an image of Sir Isaac Brock, with the inscription "Brock" and the symbol of the Government of Canada's commemorative program for the War of 1812 to the left of the image, the artist's initials "BR" to the right of the image and the inscription "25 cents" at the top of the coin;

# (ii) a twenty-five cent coin

- (A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "CANADA", "D•G•REGINA" and "2012" to the left, top, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and
- (B) the reverse impression of which is to depict, against a wallpaper background depicting the words "The War of 1812" and "La guerre de 1812", an image of Sir Isaac Brock, with the inscription "Brock" and the symbol of the Government of Canada's commemorative program for the War of 1812 in red colour to the left of the image, the artist's initials "BR" to the right of the image and the inscription "25 cents" at the top of the coin;

(B) au revers sont gravés la représentation d'un huard prêt à prendre son envol, avec au-dessus, une feuille d'érable exécutée au laser dans un cercle, à gauche du huard, le symbole du Comité olympique canadien et les initiales de l'artiste « ED » et, dans le haut et dans le bas de la pièce, respectivement, les inscriptions « CANADA » et « DOLLAR »,

# (ii) une pièce de un dollar :

- (A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales « SB », à gauche, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « D•G•REGINA » et « 2012 », ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce,
- (B) au revers sont gravés une représentation de la Coupe Grey avec, à sa gauche, une feuille d'érable exécutée au laser dans un cercle et l'inscription « 100° th COUPE GREY CUP », dans le haut de la pièce, les inscriptions « CANADA » et « DOLLAR » séparées par une feuille d'érable, ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce;
- c) autorise l'émission de huit pièces de monnaie de circulation de vingt-cinq cents dont les caractéristiques sont précisées à l'article 4.1<sup>e</sup> de la partie 2 de l'annexe de cette loi et dont le diamètre est de 23,88 mm et fixe le dessin de ces pièces de la manière suivante :

### (i) une pièce de vingt-cinq cents :

- (A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales «SB», à gauche, en haut, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « CANADA », « D•G•REGINA » et « 2012 », ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce,
- (B) au revers sont gravés une représentation de Sir Isaac Brock avec, à sa gauche, l'inscription « Brock » et le symbole du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada, à droite de la représentation, les initiales de l'artiste « BR » et, en haut de la pièce, l'inscription « 25 cents », contre un arrière-plan de papier peint composé des mots « The War of 1812 » et « La guerre de 1812 »,

### (ii) une pièce de vingt-cinq cents :

- (A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales « SB », à gauche, en haut, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « CANADA », « D•G•REGINA » et « 2012 », ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce,
- (B) au revers sont gravés une représentation de Sir Isaac Brock avec, à sa gauche, l'inscription « Brock » et le symbole du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada, en rouge, à droite de la représentation, les initiales de l'artiste « BR » et, en haut de la pièce, l'inscription « 25 cents », contre un arrière-plan

e SOR/2000-161

e DORS/2000-161

### (iii) a twenty-five cent coin

- (A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "CANADA", "D•G•REGINA" and "2012" to the left, top, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and
- (B) the reverse impression of which is to depict, against a wallpaper background depicting the words "The War of 1812" and "La guerre de 1812", an image of Tecumseh, with the inscription "Tecumseh" and the symbol of the Government of Canada's commemorative program for the War of 1812 to the left of the image, the artist's initials "BR" to the right of the image and the inscription "25 cents" at the top of the coin,

#### (iv) a twenty-five cent coin

- (A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "CANADA", "D•G•REGINA" and "2012" to the left, top, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and
- (B) the reverse impression of which is to depict, against a wallpaper background depicting the words "The War of 1812" and "La guerre de 1812", an image of Tecumseh, with the inscription "Tecumseh" and the symbol of the Government of Canada's commemorative program for the War of 1812 in red colour to the left of the image, the artist's initials "BR" to the right of the effigy and the inscription "25 cents" at the top of the coin,

#### (v) a twenty-five cent coin

- (A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "CANADA", "D•G•REGINA" and "2013" to the left, top, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and
- (B) the reverse impression of which is to depict, against a wallpaper background depicting the words "The War of 1812" and "La guerre de 1812", an image of Laura Secord, with the inscription "Secord" and the symbol of the Government of Canada's commemorative program for the War of 1812 to the left of the image, the artist's initials "BR" to the right of the image and the inscription "25 cents" at the top of the coin,

### (vi) a twenty-five cent coin

- (A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "CANADA", "D•G•REGINA" and "2013" to the left, top, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and
- (B) the reverse impression of which is to depict, against a wallpaper background depicting the words "The War of 1812" and "La guerre de 1812", an image of Laura Secord, with the inscription "Secord" and the symbol of

de papier peint composé des mots « The War of 1812 » et « La guerre de 1812 »,

### (iii) une pièce de vingt-cinq cents :

- (A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales «SB», à gauche, en haut, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions «ELIZABETH II», «CANADA», «D•G•REGINA» et «2012», ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce.
- (B) au revers sont gravés une représentation de Tecumseh avec, à sa gauche, l'inscription « Tecumseh » et le symbole du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada, à droite de la représentation, les initiales de l'artiste « BR » et, en haut de la pièce, l'inscription « 25 cents », contre un arrière-plan de papier peint composé des mots « The War of 1812 » et « La guerre de 1812 »,

# (iv) une pièce de vingt-cinq cents :

- (A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales «SB», à gauche, en haut, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « CANADA », « D•G•REGINA » et « 2012 », ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce,
- (B) au revers sont gravés une représentation de Tecumseh avec, à sa gauche, l'inscription « Tecumseh » et le symbole du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada, en rouge, à droite de la représentation, les initiales de l'artiste « BR » et, en haut de la pièce, l'inscription « 25 cents », contre un arrière-plan de papier peint composé des mots « The War of 1812 » et « La guerre de 1812 »,

# (v) une pièce de vingt-cinq cents :

- (A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales « SB », à gauche, en haut, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « CANADA », « D•G•REGINA » et « 2013 », ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce,
- (B) au revers sont gravés une représentation de Laura Secord avec, à sa gauche, l'inscription « Secord » et le symbole du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada, à droite de la représentation, les initiales de l'artiste « BR » et, en haut de la pièce, l'inscription « 25 cents », contre un arrière-plan de papier peint composé des mots « The War of 1812 » et « La guerre de 1812 »,

# (vi) une pièce de vingt-cinq cents :

(A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales « SB », à gauche, en haut, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « CANADA », « D•G•REGINA » et

the Government of Canada's commemorative program for the War of 1812 in red colour to the left of the image, the artist's initials "BR" to the right of the image and the inscription "25 cents" at the top of the coin,

### (vii) a twenty-five cent coin

- (A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "CANADA", "D•G•REGINA" and "2013" to the left, top, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and
- (B) the reverse impression of which is to depict, against a wallpaper background depicting the words "The War of 1812" and "La guerre de 1812", an image of Charles de Salaberry, with the inscription "de Salaberry" and the symbol of the Government of Canada's commemorative program for the War of 1812 to the left of the image, the artist's initials "BR" to the right of the image and the inscription "25 cents" at the top of the coin, and

### (viii) a twenty-five cent coin

- (A) the obverse impression of which is to depict the effigy of Her Majesty Queen Elizabeth II by Susanna Blunt, with the initials "SB" on the bottom left-hand corner of the neckline, the inscriptions "ELIZABETH II", "CANADA", "D•G•REGINA" and "2013" to the left, top, right and bottom of the effigy, respectively, and with beading around the circumference of the coin, and
- (B) the reverse impression of which is to depict, against a wallpaper background depicting the words "The War of 1812" and "La guerre de 1812", an image of Charles de Salaberry, with the inscription "de Salaberry" and the symbol of the Government of Canada's commemorative program for the War of 1812 in red colour to the left of the image, the artist's initials "BR" to the right of the image and the inscription "25 cents" at the top of the coin.

# REGULATORY IMPACT ANALYSIS STATEMENT

(This statement is not part of the Order.)

#### 1. Background

The commemorative circulation coin program assists in the promotion of Canada, Canadian values, culture and history to Canadians. These special coins raise awareness of celebrations and anniversaries of importance to Canadians and create engagement with the Canadian public.

- « 2013 », ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce,
- (B) au revers sont gravés une représentation de Laura Secord avec, à sa gauche, l'inscription « Secord » et le symbole du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada, en rouge, à droite de la représentation, les initiales de l'artiste « BR » et, en haut de la pièce, l'inscription « 25 cents », contre un arrièreplan de papier peint composé des mots « The War of 1812 » et « La guerre de 1812 »,

# (vii) une pièce de vingt-cinq cents :

- (A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales « SB », à gauche, en haut, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « CANADA », « D•G•REGINA » et « 2013 », ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce,
- (B) au revers sont gravés une représentation de Charles de Salaberry avec, à sa gauche, l'inscription « de Salaberry » et le symbole du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada, à droite de la représentation, les initiales de l'artiste « BR » et, en haut de la pièce, l'inscription « 25 cents », contre un arrière-plan de papier peint composé des mots « The War of 1812 » et « La guerre de 1812 »,

# (viii) une pièce de vingt-cinq cents :

- (A) à l'avers sont gravés l'effigie de Sa Majesté la Reine Elizabeth II réalisée par Susanna Blunt, dans le coin inférieur gauche à côté de la ligne de démarcation du cou, les initiales « SB », à gauche, en haut, à droite et en bas de l'effigie, respectivement, les inscriptions « ELIZABETH II », « CANADA », « D•G•REGINA » et « 2013 », ainsi qu'un grènetis qui souligne le pourtour de la pièce,
- (B) au revers sont gravés une représentation de Charles de Salaberry avec, à sa gauche, l'inscription « de Salaberry » et le symbole du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada, en rouge, à droite de la représentation, les initiales de l'artiste « BR » et en haut de la pièce, l'inscription « 25 cents », contre un arrière-plan de papier peint composé des mots « The War of 1812 » et « La guerre de 1812 ».

# RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION

(Ce résumé ne fait pas partie du Décret.)

#### 1. Contexte

Le programme de pièces commémoratives contribue à la promotion du Canada, de ses valeurs, de sa culture et de son histoire auprès des habitants du pays. Ces pièces uniques permettent de sensibiliser la population aux célébrations et aux anniversaires d'importance nationale, en plus de créer un lien avec le public canadien.

### 2. Issue

The Royal Canadian Mint (Mint) wishes to produce 11 circulation coins as part of a Multi-Year Commemorative Circulation Coin Program to celebrate the bicentennial of the War of 1812, Canada's participation in the 2012 Olympic Summer Games and the 100th anniversary of the playing of the Grey Cup. Pursuant to sections 6.4 and 6.5 of the *Royal Canadian Mint Act*, the Governor in Council may, by order, authorize the issue of circulation coins of a denomination listed in Part 2 of the schedule and determine the design of any circulation coin to be issued. Thus, this Order authorizes the Royal Canadian Mint to produce coins with the proposed new designs.

### 3. Objectives

The overall objective of this proposal is to use circulation coinage to commemorate, celebrate or promote events of national significance or interest, which has proven to be very popular with the general public.

The events to be commemorated and promoted are

- The bicentennial of the War of 1812: In accordance with the Government of Canada's initiative to commemorate this historically significant event (see www.1812.gc.ca), this will provide Canadians with an exciting program to celebrate the history of the nation and commemorate our ancestors who fought and won against enormous odds.
- The 2012 Olympic Summer Games: This will be the fifth Lucky Loonie circulation coin. This coin will serve to celebrate our Canadian athletes participating in the 2012 Olympic Summer Games and provide all Canadians with a memento.
- The 100th anniversary of the playing of the Grey Cup:
  This coin will commemorate the 100th anniversary of the playing of the Grey Cup. The Grey Cup is a uniquely Canadian event and is the largest single sporting event in the country. The Mint is working in conjunction with the Canadian Football League to help support and promote this milestone event.

### 4. Description

This proposal approves the issuance of 11 circulation coins: \$2 — HMS Shannon;  $25\phi$  — Tecumseh,  $25\phi$  — Sir Isaac Brock,  $25\phi$  — Charles de Salaberry,  $25\phi$  — Laura Secord; \$1 — 2012 Lucky Loonie; and \$1 — 100th anniversary of the playing of the Grey Cup. The four  $25\phi$  coins will be produced in two versions, coloured and non-coloured. All circulation coin designs will feature artistic renderings based on the themes.

# The bicentennial of the War of 1812

The \$2 coin design will depict the legendary HMS Shannon leaving the Halifax Harbour. The four  $25\phi$  coin designs will feature celebrated figures of the War of 1812 — Tecumseh, Sir Isaac Brock, Charles de Salaberry and Laura Secord — in a portrait view along with a Canadian maple leaf, which is part of the visual identity of the Government of Canada's 1812 commemorative program. Some coins will feature coloured maple leaves while others will not.

To reflect the period of time during which the events will be commemorated, the three-year duration of the War of 1812 and specific historical events and battles, the first three coins in the

### 2. Enjeu

La Monnaie royale canadienne (Monnaie) souhaite produire 11 pièces de circulation dans le cadre du programme pluriannuel de pièces de circulation commémoratives afin de célébrer le bicentenaire de la guerre de 1812, la participation du Canada aux Jeux olympiques d'été de 2012 et le centenaire de la Coupe Grey. En vertu des articles 6.4 et 6.5 de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, le gouverneur en conseil peut, par décret, autoriser l'émission de pièces de monnaie de circulation pour les valeurs nominales énumérées à la partie 2 de l'annexe et choisir le motif de la pièce de circulation à émettre. Par conséquent, le présent décret autorise la Monnaie royale canadienne à produire les pièces selon les nouveaux motifs proposés.

#### 3. Objectifs

L'objectif global de cette proposition consiste à utiliser des pièces de circulation pour commémorer, célébrer et promouvoir des événements nationaux d'importance et d'intérêt, une approche qui s'est révélée très populaire auprès du grand public.

Voici les événements que l'on souhaite commémorer et promouvoir :

- Bicentenaire de la guerre de 1812 : Conformément à l'initiative du gouvernement du Canada visant à commémorer cet événement historique (voir www.1812.gc.ca), nous proposons aux Canadiens un programme intéressant afin de célébrer l'histoire de la nation et de commémorer nos ancêtres qui se sont battus pour finalement remporter la victoire, contre toute attente.
- **Jeux olympiques d'été de 2012 :** Cette pièce constituera le cinquième dollar porte-bonheur. Elle vise à célébrer nos athlètes canadiens qui participent aux Jeux olympiques d'été de 2012 et à offrir un souvenir à tous les Canadiens.
- Centenaire de la Coupe Grey : Cette pièce nous permettra de commémorer le centenaire de la Coupe Grey. Cet événement purement canadien représente le plus important affrontement sportif de ce type au pays. La Monnaie collabore avec la Ligue canadienne de football au soutien et à la promotion de cet événement marquant.

# 4. Description

Ce projet approuve l'émission de 11 pièces de circulation, soit une pièce de 2 \$ sur le HMS Shannon; une pièce de 25 ¢ sur Tecumseh; une pièce de 25 ¢ sur Sir Isaac Brock; une pièce de 25 ¢ sur Charles de Salaberry; une pièce de 25 ¢ sur Laura Secord; un dollar porte-bonheur 2012 et une pièce de 1 \$ sur le centenaire de la Coupe Grey. Les quatre pièces de 25 ¢ seront produites en deux versions : une colorée et une non colorée. Le motif artistique de chacune de ces pièces sera inspiré des thèmes choisis.

Bicentenaire de la guerre de 1812

Le motif de la pièce de 2 \$ illustrera le légendaire HMS Shannon au départ du port de Halifax. Les quatre motifs des pièces de 25 ¢ seront à l'effigie de quatre personnages célèbres de la guerre de 1812 : Tecumseh, Sir Isaac Brock, Charles de Salaberry et Laura Secord. Les pièces comporteront également une feuille d'érable canadienne, qui fait partie de l'identité visuelle du programme commémoratif de la guerre de 1812 du gouvernement du Canada. Certaines pièces présenteront des feuilles d'érable colorées.

Afin de tenir compte de la période durant laquelle ces événements seront commémorés, des trois années de la guerre de 1812 et d'événements et de batailles historiques en particulier, les trois

series — the HMS Shannon, Tecumseh and Sir Isaac Brock — will be issued in 2012 and will be dated 2012. The last two coins in the series, Charles de Salaberry and Laura Secord, will be issued in 2013 and will be dated 2013.

The 2012 Olympic Summer Games

The \$1 coin design will depict a Canadian loon preparing for flight along with the Canadian Olympic Committee logo.

The 100th anniversary of the playing of the Grey Cup

The \$1 coin design will depict the Grey Cup along with the Grey Cup logo, provided by the Canadian Football League, to commemorate the 100th anniversary of the playing of the Grey Cup.

### 5. Consultation

Market research was conducted with Canadian consumers to assist in gauging the appeal of this coin series as well as the proposed theme for the series. Based on the results of the market research, the above mentioned themes were selected as an interesting series for which there was a strong interest and for which people would feel the desire to collect the coins. Generally, themes that prove to be extremely popular among consumers and score high on key attributes are Canadian heritage, values and culture.

#### 6. Rationale

Because these coins are available at face value and circulate widely, public demand is high with many coins being collected and taken out of circulation. Commemorative circulation coin programs create important benefits by contributing to the overall success of the event being celebrated as well as generating additional revenue for the Government.

The Royal Canadian Mint has had success with previously issued coins featuring the "Lucky Loonie" and sports-themed coins. For example, \$1 coins celebrating the 100th anniversaries of the Montréal Canadiens hockey club (2009) and the Saskatchewan Roughriders football club (2010) proved to be especially popular and sought after by Canadians.

### 7. Implementation, enforcement and service standards

The Mint will regularly inform the minister responsible for the Royal Canadian Mint of its plans and timing for launch events and the posting of press releases to promote each coin. The coins will be distributed via financial institutions throughout Canada.

# 8. Contact

Marguerite F. Nadeau, Q.C. Vice-President, General Counsel and Corporate Secretary Corporate and Legal Affairs Royal Canadian Mint 320 Sussex Drive Ottawa, Ontario K1A 0G8

Telephone: 613-993-1732 Fax: 613-990-4665 Email: nadeau@mint.ca premières pièces de la série, soit celles sur le HMS Shannon, Tecumseh et Sir Isaac Brock, seront millésimées 2012 et émises en 2012. Les deux dernières pièces de cette série, rendant hommage à Charles de Salaberry et à Laura Secord, porteront le millésime 2013 et seront émises en 2013.

Jeux olympiques d'été de 2012

La pièce de 1 \$ sur les Jeux olympiques d'été de 2012 illustrera un huard canadien prenant son envol et le logo du Comité olympique canadien.

Centenaire de la Coupe Grey

Cette pièce de 1 \$ commémorant le centenaire de la Coupe sera au motif de la Coupe Grey et de son logo, fourni par la Ligue canadienne de football.

#### 5. Consultation

Une étude de marché a été menée auprès des consommateurs canadiens afin d'évaluer l'intérêt suscité par cette série de pièces et des thèmes proposés pour cette série. À la suite des résultats de cette étude de marché, les thèmes mentionnés précédemment ont été jugés intéressants et ont semblé susciter un intérêt marqué, notamment pour la collection de pièces. En général, les valeurs, la culture et le patrimoine canadiens sont des thèmes qui s'avèrent très populaires auprès des consommateurs, et leurs attributs clés obtiennent de très bons résultats.

#### 6. Justification

Puisque ces pièces sont offertes à leur valeur nominale et qu'elles circulent largement, la demande du public est forte. Les gens collectionnent bon nombre de pièces, ce qui a pour effet de les retirer de la circulation. Les programmes de pièces de circulation commémoratives engendrent des retombées importantes, car ils contribuent à la réussite globale de l'événement célébré, et ils génèrent également des revenus supplémentaires pour le gouvernement du Canada.

La Monnaie royale canadienne a obtenu du succès auparavant avec des pièces porte-bonheur et aux thèmes sportifs. Par exemple, les pièces de 1 \$ célébrant le centenaire du club de hockey des Canadiens de Montréal (2009) et de l'équipe de football des Roughriders de la Saskatchewan (2010) se sont avérées populaires et très courues auprès des Canadiens.

### 7. Mise en œuvre, application et normes de service

La Monnaie va informer régulièrement le ministre responsable de la Monnaie royale canadienne de ses plans, du calendrier des événements de lancement et de la diffusion des communiqués de presse visant la promotion de chaque pièce. Les pièces seront distribuées partout au Canada par l'intermédiaire des institutions financières.

# 8. Personne-ressource

Marguerite F. Nadeau, c. r. Vice-présidente, avocate générale et secrétaire de la Société

Division des affaires générales et juridiques

Monnaie royale canadienne 320, promenade Sussex Ottawa (Ontario)

K1A 0G8

Téléphone : 613-993-1732 Télécopieur : 613-990-4665 Courriel : nadeau@monnaie.ca